

Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB

du Mercredi 16 Février 2022 à 18H45 en vidéo-
conférence

Présidente ff : Reterre D.

Administrateurs : P. Schmets, D. Van Bever, D. Vanleeuw, A.M. Habets , E. Davaux,

Responsables cellules : D. Brozak, B. Valentin, C. Didembourg , M. Loppe.

Invités permanents : P.Achten, P. Carlier, T. Lycoeps, R. Gruselin.

Absents et/ou excusés : B. Dewilde.

Invité : H. Vleminckx.

Cellule technique.

Double affiliation. Quid de cette D.A pour la saison prochaine car elle avait été validée par V.B pour une saison seulement (prolongée vu l'année sans compétition due au Covid) et donc doit être, de nouveau, négocié avec V.B.

Proposer un projet construit en encadrant un peu mieux la demande et en insistant sur le fait que cette D.A est liée avec un plan de formation imposé à nos équipes dans le cadre des centres de développement et des pôles d'excellence.

Demander que ce texte soit inclus dans le ROI de la compétition V.B.

Le D.T s'étonne de ne pas avoir été concerté à l'époque de cette discussion sur la D.A ainsi que plus récemment sur les textes proposés pour le report des rencontres suite au Covid.

Il dénonce le manque d'écoute du C.A par rapport à ses demandes en commentant le dernier mail transmis et le manque de ressource humaine pour la commission qu'il dirige. Il estime que les ressources ne sont pas allouées comme elles devraient l'être vu la masse de travail de plus en plus important demandée à son équipe.

D. Brozak amène une précision en soulignant que les ressources humaines sont présentes mais qu'il faudrait mieux répartir le travail dans les différents services. Un cas personnel d'une personne ne se trouvant pas en adéquation avec le poste qui lui est attribué est soulevé par le D.T qui demande que cette dernière puisse avoir un entretien avec le CA pour confirmer ses dires.

La présidente intervient à plusieurs reprises pour ramener un peu de sérénité dans les débats et souhaite que la réunion se poursuive de manière constructive. Elle confirme avoir bien entendu les griefs et demandes émises et s'engage à les analyser dans les prochains jours avec son C.A.

Art 316 – 317 . Carte de coach et formation continue.

Pour cette saison 2021/2022, exceptionnellement, le CA a décidé de ne pas désactiver les cartes aux coaches qui n'étaient pas en ordre au niveau des points acquis pour la date prévue par le ROI. Un courrier leur sera transmis pour les informer de leur situation personnelle et les prévenir afin qu'il puisse se mettre en ordre pour la prochaine saison.

Championnat « régional » des jeunes.

Cette idée a été débattue lors de réunions de la cellule des entraîneurs.

D. Brozak fait un résumé des différents points de vue et suggestions en soulignant les effets positifs et négatifs de cette éventuelle réforme qui verrait ce championnat se jouer sous la forme de tournoi.

Vu que ce projet n'est pas encore totalement prêt, il reviendra lors d'une prochaine réunion.

Cellule compétition.

M. Loppe fait le point sur la réunion qui s'est tenue avec les responsables de Waremme, club organisateur de ces finales francophones.

Différentes questions sont posées :

- Trophée ou médaille pour les meilleurs joueurs ou joueuses de chaque catégorie ?
- Souvenirs (tee shirt ?) pour toutes les équipes ?
- Coupes fournies par qui : fédération ou club organisateur ?

Le trésorier va faire une évaluation de ces postes et fournira des précisions sur la prise en charge de la FVWB lors des dernières finales organisées à Spa avant décision.

Mêmes démarches au niveau des finales nationales bien que des accords de principes aient été donnés par l'ancien président à son époque.

Cela concerne principalement les déplacements entre les 2 sites : le trésorier se charge de prendre les contacts avec le TEC ou un privé pour mettre à disposition des organisateurs une navette entre les 2 salles.

Concernant le prix des entrées, vote à l'unanimité, pour le maintien du prix de 5 € pour les finales francophones.

Accord pour l'affiche présentée pour la promotion de ces finales nationales.

M. Loppe soulève le problème de l'utilisation de la tablette lors de ces 2 événements car volley spike n'est pas encore adapté pour le jeu 3/3 ou 4/4 (minimes et pupilles)

Des tests seraient en cours actuellement du côté de V.V pour la mise au point du programme. Affaire à suivre.

Divers.

Remises Covid : reste à trouver des dates pour 4 rencontres en FVWB et 4 rencontres en VB.

Homologation de la salle de Seraing qui sera utilisée par le club d'Esneux : leur salle étant indisponible actuellement suite à un problème du chauffage.

Inter provinces : demande de précisions pour l'homologation de la salle. T. Lycoeps se charge de donner les infos.

Cellule arbitrage.

Disponibilité des arbitres pour les rencontres de la FVWB.

C. Didembourg confirme que le désignateur FVWB doit régulièrement faire appel aux provinces pour désigner des arbitres pour les rencontres de promotion. Il faudrait +- 15 arbitres supplémentaires pour pouvoir assurer l'arbitrage de toutes les rencontres.

Travail associatif (article 17).

Récemment, une formation a eu lieu sur ce sujet et la mise en application de ce contrat. À retenir, que 10% de fiscalité devrait être payée par l'arbitre mais malheureusement, les textes légaux sont toujours en préparation.

Il est suggéré d'organiser en collaboration avec l'AISF, une séance d'information destinée à nos arbitres et ce lorsque les textes légaux seront édités.

Concernant le paiement des arbitres, il est décidé de ne rien changer tant que les textes légaux ne sont pas d'application. À noter que le tarif bénévole est de 36,84 € depuis le 1^{er} janvier 2022.

Quid d'un séminaire d'arbitrage prévu pour les entraîneurs dans le cadre d'un centre de développement ? Pas d'infos à ce sujet : à revoir prochainement.

Mise en place d'une formation en ligne pour les arbitres avec intégration de vidéo.

Cellule communication.

B. Valentin donne quelques informations sur le stagiaire présent actuellement à la fédération.

Il s'occupe à refaire une nouvelle new-letters , plus attractive et surtout plus fonctionnelle pour la recherche d'informations..

Il donne des précisions sur le projet de restructuration des différentes adresses mail de la FVWB.

🚧 Situation du responsable de la cellule arbitrage

T. Lycoeps s'étonne de le voir à la tête de la cellule et présent ce soir alors qu'il avait ouvertement annoncé sa démission lors de l'A.G.

Des précisions sont données sur la décision prise par les administrateurs en date du 2 février. Lors de ce CA, et suite à un vote, il a été décidé de refuser la démission de l'intéressé.

🚧 Lettre de démission de la cellule des entraîneurs – P. Herman

Suite au départ de réunion de D. Brozak, il est difficile de commenter cette lettre. Une réunion de la cellule technique est prévue ce vendredi mais elle risque d'être annulée faute de participants.

Le trésorier s'étonne que dans l'ordre du jour de cette réunion technique avec les entraîneurs, on parle de transparence financière. Cet avis est relayé aussi par les membres présents qui estiment que la technique ne doit pas intervenir dans la gestion financière.

🚧 Publication des tournantes d'organisation.

T. Lycoeps avait demandé des explications à ce sujet et la secrétaire avait fait une ligne du temps pour les différentes organisations (inter provinces, tour final des 2^{èmes}, finales francophones et nationales). Le document sera transmis et avalisé lors d'une prochaine réunion.

🚧 Les tensions perçues en début de séance sont analysées et commentées.

Il est décidé de voir les membres du personnel de la technique dans les prochains jours.

Les questions et points à soulever peuvent être transmis à la secrétaire pour fin de semaine.

Les administrateurs se réuniront le mardi 22 février à 19 h en présentiel pour organiser cette entrevue avec le personnel.

Prochain CA le 8 Mars à 19H.

HABETS AM

Secrétaire FVWB